FORMATION « MAITRISER LES RISQUES »

PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE DES PERSONNELS ELECTRICIENS

niveaux B1- B1V - B2 - B2V - B2V Essai

OBJECTIF

- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions, des consignes de sécurité électrique et des risques présentés par le courant électrique
- Adapter les connaissances acquises aux travaux électriques pour travailler dans les zones d'environnement électrique
- Opérer en sécurité sur l'ensemble ou une partie d'un ouvrage en exploitation
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques
- Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel électricien un titre d'habilitation : B1, B1V, B2, B2V, B2V Essai

REGLEMENTATION

Décret 2010-1118 du 22.09.2010 - R4544-3 à -11 du code du Travail

A l'issue de cette formation, l'employeur doit délivrer à son personnel formé un TITRE D'HABILITATION ÉLECTRIQUE reprenant :
- le symbole de l'habilitation
- son champ d'application (domaine de tension, ouvrages concernés)

Un recyclage est à dispenser selon une périodicité à définir par l'employeur en fonction des opérations effectuées:
- complexité ou fréquence des opérations,
- évolution technologique des matériels,
- diversités des ouvrages et des installations.

LA PÉRIODICITÉ RECOMMANDÉE EST DE 3 ANS.

PUBLIC

Personnel électricien réalisant des travaux d'ordre électrique :
- création, modification d'une installation,
- remplacement d'un coffret, armoire,
- balisage de la zone de travail et vérification de la bonne exécution des travaux (B2),
- réalisation d'essais (B2V Essai).

Formation accessible aux Personnes en Situation de Handicap.

DUREE

21h / 3 jours	en formation initiale
10h30 / 1,5 jour	en réactualisation des connaissances

GROUPE

10 personnes maximum

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES & D'ENCADREMENT

Exposés théoriques, études de cas pratiques (analyse préalable et réalisation d'une intervention élémentaire et réarmement d'un dispositif de protection, mise en œuvre d'EPI)

Cas pratiques réalisés sur des armoires électriques pédagogiques.

SUIVI DE L'ACTION & EVALUATION

La présence du (des) salarié(s) est suivie par une feuille de présence signée par demi-journée, et une attestation d'assiduité et de formation est remis pour tout stage suivi dans son intégralité.

La formation est sanctionnée par une évaluation théorique et pratique. En cas de réussite aux test, nous vous remettons une proposition d'habilitation électrique adaptée aux missions de votre salarié(e).

PROGRAMME

Cette formation est conforme au décret 2010-1118 du 22.09.2010, aux articles R4544-3 à -11 du code du Travail, et à la norme NF C 18-510

PARTIE THEORIQUE

- Les effets du courant sur le corps humain
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention
- Surveillance des opérations
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, vérification d'absence de tension, consignation, mise hors de porté
- Équipements de protection collective et individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main…) : risques et mise en œuvre
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident d'origine électrique sur ou près des ouvrages et installations électriques .
- Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage
- Chargé de consignation et chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange d'informations
- Mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Documents applicables lors de travaux : instruction de sécurité, attestation de consignation, attestation de 1ère étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail…

PARTIE PRATIQUE

- Application pratique et mise en situation du stagiaire

PRE REQUIS (à vérifier par vos soins)

Posséder des connaissances techniques en électricité.

Chaque stagiaire doit posséder ses EPI pour les exercices pratiques.

LIEU

Formation animée dans vos locaux.

LES + 5A FORMATIONS

Un fascicule réalisé par 5A FORMATIONS est remis à chaque participant pour les accompagner dans l'exercice de leurs fonctions.

Un retour à chaud est systématiquement réalisé à l'issue de la formation, accompagné le cas échéant de conseil(s) en prévention.

CONTACT

Par téléphone	+33(0)7 77 32 77 96	de 9h à 17h
Par mail	5aformations@gmail.com	
Référent handicap	Laurent DANIEL	+33(0)7 77 32 77 96

Vous pouvez également nous retrouver sur notre site www.5aformations.com

TARIF

A partir de 930€ HT / par jour (hors tarif fidélité ou adaptation particulière)